

Communiqué de presse

Industrie : La CGT dénonce l'enfumage du gouvernement

Depuis plus d'un an, **la CGT alerte sur la situation critique de l'industrie, notamment avec sa carte des plus de 300 plans de suppressions d'emplois à travers le pays**. Pourtant, le gouvernement persiste à masquer la réalité avec son *Baromètre industriel de l'État*. En affichant 89 ouvertures nettes de sites industriels en 2024, il tente de faire croire à une dynamique de réindustrialisation.

Mais derrière ce chiffre, aucune nouvelle usine, seulement des extensions de sites existants, artificiellement enregistrées comme des créations nettes. Pendant ce temps, les données du cabinet Trendeo racontent une toute autre histoire : 15 fermetures d'usines de plus que d'ouvertures ont été enregistrées en 2024, un solde négatif qui ne s'était pas vu depuis 2016. Si le gouvernement s'obstine à présenter un bilan positif, le détail du baromètre lui-même regorge de signes inquiétants.

Derrière les discours optimistes, les faits sont accablants :

- **Explosion des faillites d'entreprises (+13 %)**, conséquence d'un rattrapage mal anticipé et d'une crise énergétique non maîtrisée.
- **Hausse des plans dits « de sauvegarde de l'emploi » (+34,8 %)**, signe d'une vague de licenciements massifs.
- **Désastre industriel dans l'automobile (31 fermetures)**, un secteur clé sacrifié sur l'autel de l'inaction gouvernementale.
- **Chute des investissements industriels et étrangers (-7 %)**, témoignant d'un manque de confiance dans la politique actuelle.

L'INSEE fait, quant à lui, état de 11 000 emplois perdus dans l'industrie en 2024 et d'un recul en fin d'année du niveau de la production industrielle si l'on compare à fin 2023.

Plutôt que de renforcer l'industrie, le gouvernement mise sur la baisse des normes et la simplification administrative au profit des grands groupes, sous prétexte de compétitivité. Ainsi, il n'hésite pas à remettre en cause le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols et assouplit les réglementations environnementales (pour les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement notamment), mettant en danger l'aménagement du territoire et la transition écologique.

Il propose également des « clauses d'extinction » des normes, inspirées des États-Unis, qui supprimeraient automatiquement les réglementations jugées inefficaces à court terme, ouvrant la porte à une déréglementation massive.

Enfin, un nouvel allègement du prétendu « coût du travail » est en préparation, avec une nouvelle baisse des cotisations sociales qui fragiliserait encore notre protection sociale et précariserait les salarié•es, sans aucune garantie pour l'emploi.

La CGT ne baisse pas les bras ! À Vencorex, une première victoire a été remportée, le tribunal de commerce de Lyon ayant prolongé de six mois la période d'observation de l'entreprise, placée en redressement judiciaire en septembre dernier. Une audience a permis à la Fédération nationale des industries chimiques CGT (FNIC-CGT) de présenter son projet de reprise via une société coopérative à intérêt collectif (SCIC). Portée par le syndicat et les salarié•es, avec le soutien de plusieurs collectivités territoriales, cette initiative ouvre une véritable perspective pour l'avenir du site et de ses emplois. Une audience intermédiaire est prévue le 3 avril, au cours de laquelle la présentation du projet affiné sera détaillée.

C'est la preuve que la mobilisation paie ! Il est donc plus que temps que le gouvernement cesse de se cacher derrière des chiffres manipulés et se mette sérieusement au travail.

Pour la CGT, l'industrie ne doit pas être une variable d'ajustement pour les profits du CAC 40. La CGT exige une **politique industrielle ambitieuse, tournée vers l'intérêt général** :

- **Un grand plan d'investissement public** pour relancer l'industrie et sécuriser les emplois.
- **Une protection des travailleurs et travailleuses contre les licenciements boursiers** et les fermetures de sites rentables.
- **Un contrôle strict des aides publiques** pour éviter qu'elles ne servent uniquement à gonfler les profits des actionnaires.
- **La nationalisation des sites stratégiques**
- **Le lancement en urgence des assises pour l'Industrie afin de relancer notre outil productif et d'agir pour les emplois en France.**

Sur plusieurs dossiers emblématiques – dont ceux de Chapelle-Darblay, de Vencorex et des Fonderies de Bretagne –, c'est l'Etat qui détient aujourd'hui les clés pour garantir l'avenir de ces outils industriels stratégiques. C'est donc sa responsabilité qui est engagée. Avec les salarié•es en lutte, la CGT continuera d'agir avec la plus grande détermination pour construire l'avenir industriel du pays, au bénéfice du monde du travail et de la population.

Montreuil, le 14 mars 2024